

# CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

## 2 006

Le Comité creusois du concours de la Résistance et de la Déportation se propose, cette année encore, de vous aider à préparer le concours dont le thème est :

### *Résistance et monde rural*

A cet effet va vous être présenté un montage audiovisuel découpé en 5 séquences :

- 1 - Le nazisme. Ses principes, ses actes et ses crimes. Origines de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.
- 2 - Le monde rural creusois en 1940.
- 3 – Le monde rural creusois face à la défaite et au régime de Vichy.
- 4 – Genèse et développement de la Résistance dans le monde rural creusois avant l’occupation de la zone sud, le 11 novembre 1942.
- 5 – La contribution du monde rural creusois à la Résistance.

A l’issue de chaque séquence, les anciens résistants présents répondront à vos questions. Les survivants sont et seront de moins en moins nombreux. Profitez de ce qu’ils acceptent d’évoquer pour vous, ce qu’ils ont vécu.

Le monde rural creusois que vous allez découvrir est bien différent de celui que vous connaissez.. Vous mesurerez son évolution et apprendrez combien furent douloureux les évènements vécus par la Creuse entre 1940 et 1944.

**La violation des droits de l’homme, la xénophobie, le racisme, le fanatisme, sont hélas toujours d’actualité et ils méritent votre réflexion.**

\*\*\*\*\*

Le Comité confie à votre professeur, le dossier présentant le texte de la bande et le CD ROM qui contient le texte et les illustrations. L’ensemble est, avec le concours de l’Office des Anciens Combattants et à initiative de l’Inspection académique, placé sur le cyber réseau de l’Éducation nationale. Vos collègues et lycées disposent aussi d’un dossier, réalisé par la Fondation de la Résistance.

Vos camarades se sont particulièrement distingués l’an dernier : un titre de **lauréat national** pour les dossiers collectifs, attribué au Collège de Bénévent, et une **mention nationale** pour les devoirs individuels, attribuée à Garance Branca du lycée de La Souterraine.

# **1 - AU MILIEU DU 20° SIÈCLE, EN EUROPE : LE NAZISME**

## **SES PRINCIPES ET SES ACTES**

Au fil des siècles, l'humanité a connu périodiquement des camps de concentration, des massacres, des génocides ; pour des raisons ethniques, religieuses, politiques, à des fins de domination, de conquête et d'appropriation des terres, mais il ne s'agissait en général que de l'affrontement de deux peuples, limité dans le temps et l'espace. On pillait, on martyrisait, on tuait, on anéantissait au gré des batailles, en fonction des circonstances ou des opportunités. Jamais de manière globale, programmée, systématique, à l'échelle d'un continent, comme ce fut le cas en Europe au milieu du 20° siècle.

Le nazisme, vous l'avez appris, est né au début des années vingt. Dans un pays hautement civilisé qui avait donné au monde des savants éminents, des écrivains illustres, des musiciens prestigieux. Curieusement, il a été enfanté et imposé par un esprit torturé, sans culture, dénué de tout sens moral : Adolf Hitler.

La doctrine nazie repose sur trois grands principes consignés dès 1923, dans « Mein Kampf. »

1 - La supériorité de la race aryenne (personnifiée par les Germains du Nord : grands, blonds, aux yeux bleus, sur toutes les autres races.

2 – Le « lebensraum » ou espace vital. La notion de race débordant la notion d'état, l'Allemagne nazie doit récupérer les aryens disséminés hors de ses frontières et conquérir aux dépens des autres nations l'espace nécessaire à son expansionnisme.

3 - Le « führerprincip ». Il institue l'autorité d'un seul homme.

Dès son arrivée au pouvoir, le 30 janvier 1933, Hitler va s'appliquer à mettre en œuvre ces principes :

Le 6 février, Goering créé une Police secrète d'état qui deviendra tristement célèbre sous le nom de Gestapo.

Le 22 mars, le premier camp de concentration est ouvert à Dachau, près de Munich. Il est prévu au départ pour 5 000 détenus mais il sera progressivement agrandi et sa capacité portée à 30 000. Un second camp est ouvert à Oranienburg, près de Berlin.

A partir de 1935, les lois raciales, dites de Nuremberg, sur « la protection du sang et de l'honneur allemands », interdisent les mariages et relations extraconjugales entre Juifs et aryens, retirent aux Juifs leur nationalité et les réduisent à un statut de ressortissants de seconde zone. Les persécutions s'aggravent à partir de 1938 : « aryanisation » des biens, c'est à dire expropriation, exclusion de toute vie intellectuelle, pogrom de la nuit du 9 au 10 novembre, connu sous le nom de « nuit de cristal », arrestations, expulsions, etc..

Après l'annexion de l'Autriche en mars 1938 et d'une partie de la Tchécoslovaquie en mars 1939, la Pologne est envahie le 2 septembre 1939. Vaincue en quelques semaines, elle sera ensuite partagée entre l'Allemagne et l'Union Soviétique, en fonction de clauses secrètes annexées au pacte germano-soviétique du 23 août. Le 3, en fonction de leurs alliances, l'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. De septembre à mai c'est la drôle de guerre, sans véritables combats. Le 10 mai 1940, Hitler attaque à l'Ouest et nos armées sont défaites en quelques semaines. Paris est occupé le 14 juin. Le 17, le maréchal Pétain, devenu chef du gouvernement, demande l'armistice qui est signé le 25. Plus de la moitié de la France est occupée.

Dans tous les pays soumis et occupés, les nazis entreprennent de réduire systématiquement les opposants : politiques, (communistes, socialistes, démocrates), les intellectuels et patriotes, etc., mais aussi de « résoudre le problème juif » en éliminant tous les Juifs d'Europe.

## **2 – LE MONDE RURAL CREUSOIS EN 1940.**

### **GEOGRAPHIE. ÉCONOMIE. POPULATION. SOCIOLOGIE.**

Il était bien différent de celui d'aujourd'hui et les conditions de vie sont bien difficiles à imaginer pour les jeunes de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

La superficie du département correspond alors (et toujours) à 1 % environ de celle de la France et sa géographie physique comprend : au nord un plateau dont l'altitude se situe entre 300 et 500 mètres, au centre un second plateau un peu plus élevé et accidenté, entre 500 et 700 mètres, au sud-est un troisième plateau encore plus élevé : 700 à 900 mètres. L'aspect de la Creuse a par contre beaucoup changé. Le remembrement rural, imposé après la guerre par le développement du machinisme agricole a remodelé l'espace, supprimé beaucoup de haies, agrandi les champs et dans le sud permis le

développement de la forêt, avec une dominante de résineux. Ces caractéristiques physiques favoriseront, le moment venu, le développement des maquis.

La population qui était en 1900 de 278 000 habitants n'était plus en 1940 que d'environ 200 000. Elle ne dépasse guère aujourd'hui 120 000 et les projections de l'INSEE la situent à un peu plus de 100 000 en 2030. Elle est en 1940 à 87 % « rurale », ce dernier terme signifiant qu'elle vit dans les communes de moins de 2 000 habitants, mais elle ne compte que 70 % d'agriculteurs, les autres étant le plus souvent des artisans : charrons, maréchaux-ferrants, maçons, couvreurs, menuisiers, ouvriers agricoles permanents ou journaliers, petits commerçants, etc. Cette population rurale est dispersée dans 6 500 hameaux, en général appelés villages. Ils sont d'importance variable, mais constituent une entité associant un certain nombre de familles, elles-mêmes souvent composées de trois générations : les grands-parents, les parents et les enfants. Le chef-lieu du département : Guéret, ne compte alors qu'environ 9 000 habitants (14 000 aujourd'hui), Aubusson environ 5 500, Bourgneuf environ 3 000 et La Souterraine environ 3 500.

Administrativement, la Creuse de 1940 est divisée en 266 communes (259 aujourd'hui) de superficie et de population très inégales, dotées chacune d'une municipalité et d'un maire, et en 25 cantons (27 aujourd'hui) élisant chacun un conseiller général. Elle ne compte que deux circonscriptions (comme aujourd'hui) mais élit 4 députés (2 aujourd'hui) et deux sénateurs (comme aujourd'hui..)

L'économie est à l'image de la population, essentiellement rurale. La polyculture associe la production de diverses céréales et de la pomme de terre, à l'élevage de bovins ovins et porcins Elle se pratique dans 25 000 exploitations, pour la plupart de type familial et de surface très variable. La Creuse est alors une zone de petite propriété, exploitée directement et ne compte que 7 % de fermage (le fermier paie une redevance au propriétaire) et 11 % de métayage (les produits de la ferme sont partagés par moitié entre le métayer et le propriétaire.) Les terres labourables sont consacrées à cinq céréales : le blé, le seigle, l'orge, l'avoine et le sarrasin ou « blé noir », ces trois dernières étant destinées à l'alimentation animale. Sont aussi cultivées à cet effet, les pommes de terre (inclus celles destinées à l'alimentation familiale), les raves, rutabagas, topinambours, le maïs-fourrage, le trèfle et la luzerne. Aujourd'hui, le monde rural creusois pratique surtout l'élevage.

Pour les besoins de la famille, chaque exploitation a alors un jardin qui fournit les légumes : haricots verts, petits pois, choux, salades, poireaux etc., un « fruitier » avec

des pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, etc., mais aussi une basse-cour avec des poules, oies, canards, dindes, et un clapier pour les lapins.

Cette économie rurale assure une autosuffisance alimentaire qui va, durant la période de restrictions de 1940 à 1945 et au-delà, faire de la Creuse un département où l'on mange à peu près à sa faim. Elle permet de ravitailler la population non-paysanne des petites villes, les Creusois émigrés vers les grandes villes, les réfugiés restés en Creuse, et d'opérer des échanges avec les régions de monoculture, notamment les vigneron du midi. Cette forme d'économie rurale favorisera aussi, à partir de 1943, l'implantation et la subsistance des maquis

Les conditions de vie des paysans sont encore, en 1940, proches des habitudes ancestrales. Les animaux sont vendus sur les foires qui se tiennent une ou deux fois par mois au chef-lieu de canton, où l'on vient aussi faire les achats courants : tissus, habits, ustensiles de ménage, outils divers, etc. Entre temps, chaque semaine en principe, les produits d'épicerie courante : sucre, sel, huile, pâtes, café, savon, etc. sont proposés dans les villages par des épiciers ambulants. Le pain est de même livré, en général deux fois par semaine, dans les villages. Il n'est pas payé car les paysans sont alors « échangeistes », statut très officiel, basé sur le principe du troc : le paysan livre son blé au meunier qui se paie de son travail en prélevant une part de farine et remet le solde au boulanger, lequel trouve sa rémunération en faisant 1,3 kilo de pain avec un kilo de farine, ce qui permet la fourniture au producteur d'un kilo de pain pour un kilo de farine. Dans certaines régions le pain est encore fait à la ferme et cuit dans le four dont disposent presque tous les foyers. Cette pratique sera à nouveau utilisée quand interviendront, dès 1940, les restrictions et facilitera la subsistance des maquis.

Les maisons rurales, souvent rénovées depuis, ne ressemblent guère à leur version originale. En 1940, l'eau est puisée au puits, pour les personnes comme pour les animaux car les vaches rentent chaque soir à l'étable et y passent l'hiver. Il n'y a alors pas d'alimentation collective en eau et quelques fermes seulement sont alimentées par gravitation, à partir des sources plus élevées. Moins de 1 % des foyers disposent d'une douche ou baignoire. Pas davantage de chauffage central. Les cuisinières à bois sont en 1940 d'usage relativement courant mais la cuisine est souvent encore faite dans l'âtre, dans des marmites de fonte accrochées à des crémaillères ou posées sur des trépieds. Les repas sont pour l'essentiel composés avec les ressources de la ferme : les légumes

du jardin et le lait des vaches, accompagnés, le dimanche, d'un morceau du porc conservé dans le saloir ou d'une volaille (ou lapin) prélevé sur l'élevage. Le soir, les menus sont plus simples encore : soupe de légumes ou soupe au lait avec des tranches de pain ou des pommes de terre cuites à l'étouffée dans la marmite ; l'hiver les châtaignes se substituent souvent aux pommes de terre.

Les enfants ruraux vont en général à l'école en sabots et font parfois plusieurs kilomètres à pieds, par tous les temps ; à défaut de cantine ils mangent à midi un repas froid tiré du cartable.

Les paysans d'alors ne connaissent ni la limitation du temps de travail hebdomadaire à 40 heures, décidée en 1936, ni les congés payés, ni la retraite. Leur activité est rythmée par les saisons, le temps et les contraintes qu'imposent au quotidien la vie de leurs animaux.

Dans les campagnes creusoises, il n'y a, en 1940, guère de postes de TSF, (souvent un seul par village) et moins encore de téléphone. Pas de TV, pas de baladeur, pas de portable, pas d'ordinateur, pas ou très peu de voitures, (on utilise alors beaucoup le train, souvent sur des petites lignes aujourd'hui désaffectées telles Guéret-Saint Sébastien, Guéret-La Châtre, Guéret-Bourganeuf, etc.), pas de ramassage scolaire et pas de « self » à l'école. Guère plus de loisirs : un cinéma au chef lieu de canton, les fêtes communales annuelles, des bals où les filles sont toujours chaperonnées par leur mère. Les bals furent interdits au lendemain de la défaite, pour cause de deuil de la France mais les jeunes en organiseront des clandestins.

La promotion sociale ne peut venir que de l'école et les parents veillent à la réussite scolaire, assurée par des maîtres sévères mais justes, souvent vénérés. Le Certificat d'Études Primaires sanctionne la phase initiale obligatoire (jusqu'à 13 puis 14 ans.) Les élèves les plus doués sont admis, souvent après avoir obtenu sur concours, une bourse, à l'École Primaire Supérieure (Bourganeuf et La Souterraine) au Cours Complémentaire (Guéret) ou au Collège (Aubusson) où ils préparent le Brevet Élémentaire et/ou le BEPS ; pour une minorité, le concours d'entrée à l'École Normale. Les lycées n'accueillent que des enfants habitant sur place ou ceux des familles aisées. (La gratuité n'est devenue totale qu'au milieu des années 30.) Il existe à l'époque deux types d'enseignement : le primaire et primaire supérieur, et le secondaire. L'unification fut réalisée au début des années 40 (sous le régime de Vichy.)

La Creuse est déjà très déchristianisée, surtout dans sa partie ouest. Plus, semble-t-il, par rejet de l'Église que par rejet de la religion. Les écoles confessionnelles ne comptent alors en Creuse que 900 élèves face aux 16 000 de l'école publique.

Les Creusois et spécialement les ruraux sont très attachés à la République et très patriotes. Ils ont payé un lourd tribut à la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale : 11 000 morts et des milliers blessés. Toutes les communes ont édifié un monument en hommage à leurs enfants disparus et les élèves sont en général conviés à s'y recueillir, chaque 11 novembre. Les anciens combattants sont profondément marqués par la guerre et ses horreurs. Ils sont persuadés avoir fait « la der des der » et veulent surtout que leurs fils n'aient pas à subir les mêmes atrocités. Ils se sont pour la plupart regroupés dans des associations : Union Fédérale, F.O.P. (Fédération Ouvrière et Paysanne), A.R.A.C. (Association Républicaine des Anciens Combattants.)

Le monde rural creusois vote majoritairement « à gauche », mais ce terme recouvre un éventail plus large qu'aujourd'hui. La Creuse compte une majorité de municipalités « radicales » et le Conseil Général est de même à dominante radicale. Aux élections nationales de 1936, les Creusois ont élu trois députés socialistes et un « de droite. » Les deux sénateurs sont de tendance radicale et modérée. Le parti communiste recueille un peu moins de 10 % des suffrages. Il n'a pas de député mais dirige un certain nombre de municipalités dont certaines seront dissoutes par le gouvernement Daladier au début de 1940 puis par le gouvernement de Vichy.

C'est dans cette Creuse rurale et relativement pauvre, meurtrie par la première guerre mondiale mais patriote, que va se développer, comme nous allons le voir, la Résistance.

### **3 – LE MONDE RURAL CREUSOIS FACE A LA DEFAITE, A L'ARMISTICE ET AU REGIME DE VICHY (AVANT OCCUPATION)**

En 1939, les Creusois ont répondu sans réserve à la mobilisation, comme la plupart des autres Français, sans enthousiasme mais avec détermination et confiance dans l'issue des combats. Comme leurs pères ils sont convaincus de la victoire.

Après huit mois de « drôle de guerre », les Allemands passent à l'attaque le 10 mai 1940, en Hollande, en Belgique et en France où le front des Ardennes cède sous la pression de l'aviation et des blindés adverses. Une partie de l'armée française et la plupart des forces britanniques engagées, sont encerclées dans la poche de Dunkerque mais sont évacués vers l'Angleterre par mer. Les populations de la Belgique et du Nord de la France refluent vers le sud et la Creuse accueille une première vague de réfugiés. Après la rupture du front de la Somme, début juin, c'est une seconde vague beaucoup plus importante, incluant les populations de la région parisienne et une partie de l'armée en déroute, qui reflue dans le désordre devant les unités allemandes. C'est la débâcle. La Creuse compte alors 350 000 réfugiés qu'il lui faut héberger et nourrir. Le monde rural se montre accueillant et fait face aux besoins élémentaires. 8 500 Creusois sont prisonniers.

Le nouveau gouvernement que préside le maréchal Pétain demande, le 17 juin, l'Armistice qui sera signé avec l'Allemagne le 22. Entre temps la Creuse qui n'avait pas subi la guerre sur son sol depuis des siècles est, comme les départements limitrophes, violemment bombardée le 19 juin par les avions allemands. Elle comptera près de 200 morts, hommes, femmes et enfants, parmi lesquels de nombreux réfugiés. Les avant-gardes allemandes arriveront, au nord jusqu'à Argenton sur Creuse et La Châtre, dans l'Indre, à l'Est jusqu'à Montluçon.

Les conditions de l'armistice sont très sévères. La France est coupée en deux par « la ligne de démarcation. » La partie située au Nord, la plus vaste, la plus riche et la plus peuplée, est occupée. Celle située au sud, inclus la Creuse, devient la « zone non occupée » ou zone dite libre, sous autorité française. L'Alsace et une partie de la Lorraine sont annexées en août. En novembre de nombreux Lorrains sont expulsés vers la zone non-occupée.

Le 10 juillet 1940, « *L'Assemblée nationale, par 569 voix contre 80 et une quinzaine d'abstentions, donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, afin de promulguer, par un ou plusieurs actes, une nouvelle constitution de l'État français.* » ... Parmi les 569, les trois élus socialistes de la Creuse et un sénateur radical. Le député et le sénateur absents (prisonniers) auraient de même, s'ils avaient été présents, voté avec la majorité.



Dès le lendemain, Pétain déclare « *assumer la fonction de chef de l'État Français.* » Il s'arroge « *la plénitude du pouvoir gouvernemental, nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État qui ne sont responsables que devant lui ... Il exerce le pouvoir législatif en Conseil des Ministres ... Il promulgue les lois et assure leur exécution ...* Un peu plus tard, par le biais du serment de fidélité à sa personne, il étend son autorité sur le pouvoir judiciaire. La devise de la République : « Liberté. Égalité. Fraternité. » est remplacée par « Travail. Famille. Patrie. » Pétain veut faire « la Révolution nationale. »

En fait, il abolit la République et s'attribue un pouvoir dictatorial, allant même jusqu'à désigner son successeur. Il met en congé, avant de les dissoudre, les assemblées (députés et sénateurs.) Le maréchal Pétain tente d'expliquer la défaite militaire par les erreurs de ses anciens dirigeants politiques (alors qu'il a été ministre de la guerre) et veut revenir à des concepts d'un autre temps, en s'appuyant notamment sur l'Église. Pour lui, les responsables des malheurs de la France sont : les communistes, les Juifs, les étrangers, les francs-maçons et l'école laïque.

Les premières décisions du gouvernement de Vichy (lois d'exception et lois raciales) n'ont qu'une faible incidence en Creuse mais les textes concernant l'école sont très mal perçus, même si les réactions ne s'expriment pas ouvertement, car le pays est déjà baillonné par le régime. Le 24 octobre, à sa demande, Pétain, rencontre Hitler à Montoire, et « entre dans la voie de la collaboration », avec l'Allemagne nazie. Cette décision qu'il revendique comme personnelle : « c'est moi que l'histoire jugera » ouvre les yeux à nombre de ceux qui s'interrogeaient encore, spécialement aux anciens combattants demeurés hostiles à l'Allemagne.

La légende veut que la France aurait compté, fin 1940, « 40 millions de pétainistes. ». La réalité est certainement plus nuancée, surtout en Creuse, car les populations et spécialement le monde rural étaient profondément attachés à la République qui les avait délivrés des servitudes de l'ancien régime et leur avait permis d'accéder à la propriété de leur terre. Dans ce département en grande partie déchristianisé, ils réagissent aussi contre les atteintes à la laïcité : suppression des écoles normales et droit d'enseigner rendu aux congrégations. Il faut aussi admettre que le taux des opposants lors du vote du 10 juillet (de l'ordre de 15 %) doit se retrouver parmi les électeurs, malgré le vote des élus creusois, le 10 juillet.

Par ailleurs, la décision du général de Gaulle de poursuivre, depuis l'Angleterre, la lutte contre l'Allemagne, même si ses premiers appels ont été peu entendus, est relayée par l'équipe française de la BBC. Dès l'automne 1940 les rapports de la gendarmerie font état de son écoute assidue et du souhait des Creusois d'une victoire anglaise. Les outrances de la censure font que les informations de source vichyste (presse et radio), ne sont guère prises en compte.

Le 30 août 1940, a été créée la Légion des Combattants, pour remplacer les organisations existantes, mieux défendre les intérêts des Anciens Combattants et surtout soutenir le plus illustre d'entre eux, le Maréchal Pétain, en fait son régime. Elle se développe assez lentement en Creuse (la section de Guéret n'est créée que fin décembre) mais le département compte cependant, au printemps de 1941, 202 sections pour 266 communes. Elle organise à Guéret, pour son premier anniversaire, une grande manifestation qui connaît un incontestable succès d'affluence. En septembre elle passe, en Creuse, sous l'autorité du président désigné, l'ancien député de droite Sourieux, jusqu'ici retenu comme prisonnier de guerre. Le régime de Vichy créé de même diverses organisations pour encadrer les jeunes : Les Chantiers de Jeunesse (stage obligatoire en zone sud), prolongés par une association des « Anciens », les Compagnons de France, les jeunes du Maréchal, etc.

Les premières actions de Résistance se traduisent en Creuse par le ramassage, par des civils, d'armes abandonnées par les militaires lors de la débâcle, puis par le camouflage d'armes et de matériel de guerre par le CDM (camouflage de matériel), organisme créé à l'initiative d'officiers de très haut rang. Furent cachés en Creuse : un char, des matériels divers, des armes individuelles et des munitions, qui seront pour l'essentiel livrés en 1943 par Laval, dans le cadre de sa politique de collaboration. Les responsables des anciens services spéciaux français créent des antennes clandestines qui surveillent les espions allemands et communiquent des informations aux alliés. On trouve trace de leurs activités en Creuse (une jeune femme sera déportée en 1943 et son grand-père mourra à Compiègne avant d'être envoyé dans un camp de concentration.) Il y eut une quinzaine de Creusois dans les Forces Françaises Libres (FFL) dont 3 furent honorés comme Compagnons de la Libération.

Dans le département comme ailleurs, les premières réactions politiques contre le gouvernement de Vichy sont celles des communistes, dont le parti a été dissous en 1939 par le gouvernement Daladier. La reconstruction clandestine se traduit par des

distributions de tracts, lesquels s'élèvent contre les restrictions, attaquent Laval et Pétain.. Des tracts sont distribués « en assez grand nombre » selon la gendarmerie, dans la nuit qui précède la visite du Maréchal Pétain à Aubusson, le 20 juin 1941. Des militants creusois sont arrêtés dès décembre 1940 et internés temporairement dans des camps.

L'attaque hitlérienne contre l'URSS, le 22 juin 1941, stimule l'activité des communistes. Les tracts restent désormais affichés et ne sont pas détruits par les populations, malgré les efforts de la gendarmerie et de la police de Vichy pour découvrir les responsables. Un militant est arrêté et sévèrement condamné (18 mois de prison) et un peu plus tard, l'arrestation à Bourganeuf, le 27 octobre 1941, d'un jeune agent de liaison entraîne celle de 16 responsables. Ils sont lourdement condamnés : un à la peine de mort (mais gracié), d'autres à de lourdes peines de prison et un sera déporté. Pour un temps le parti est désorganisé.

Parallèlement, on trouve aussi en Creuse des inscriptions ou Croix de Lorraine (emblème de la France Libre) et quelques tracts favorables au général de Gaulle. Ils émanent souvent de jeunes. En avril, des « V » (V comme victoire) sont tracés sur la route, dans la région de Bellegarde. Une femme de Jarnages est condamnée à trois mois de prison pour avoir, le 15 mai 1941, dessiné à la craie des « V » sur ses volets et refusé de les effacer. A La Souterraine, le 25 mai, à l'occasion de la visite du général Laure, proche de Pétain, des Croix de Lorraine et des « V » sont peints sur la chaussée.

Le maréchal prend conscience d'une impopularité grandissante et le 12 août, dans son message aux Français (le plus long de ses discours) il évoque « le vent mauvais » qu'il sent se lever depuis quelques semaines dans plusieurs régions de France, mais les décisions qu'il annonce et les menaces qu'il profère (allusion aux mutineries de 1917) ne semblent pas convaincre les Français.

Le 11 novembre 1941, alors que le gouvernement de Vichy a déclaré la journée non-fériée et a interdit toute manifestation, un rassemblement de près de 2 000 personnes tente à Aubusson de déposer une gerbe au Monument aux morts et à La Souterraine, la gendarmerie arrête neuf personnes qui ont voulu, faire le même geste. Près de Royère, sur 130 ouvriers occupés à la construction d'un barrage, 7 seulement viennent travailler. Une partie de la population ose désormais braver ouvertement l'autorité du gouvernement.

La genèse et le développement de la Résistance en Creuse sont difficiles à établir car, comme le note l'historien Jean Michaud, « les Creusois ne peuvent compter, pour en donner le signal, sur aucun de leurs élus, parlementaires et conseillers généraux. » Le terme Résistance est par ailleurs bien difficile à définir, mais pour la majorité des acteurs et historiens il associe deux notions de base : **Patriotisme** (devoir envers la Patrie vaincue et opprimée, notion aujourd'hui dépréciée mais très réelle alors) et **Liberté** (valeur perdue du fait de l'occupant et du régime de Vichy.) L'une et l'autre appellent au **combat** contre les responsables de la situation.

Le monde rural creusois souffre des contraintes qui lui sont imposées comme à tous les Français, mais à la différence de nombreux compatriotes, notamment ceux des villes et des régions de monoculture, il mange à sa faim. Son engagement dans les mouvements de Résistance sera donc relativement tardif, d'autant plus qu'il manque de personnalités dynamiques pour galvaniser les énergies et que les opposants sont surveillés et menacés d'arrestation.

Le Front National, émanation du parti communiste, est actif dans l'organisation de la lutte. Les mouvements non-communistes de zone non-occupée, ne s'implantent que progressivement, à partir de fin 40. « Libération Sud » dans la région d'Aubusson (par Montluçon), puis à Guéret (par Limoges) ; « Combat », de même dans la région d'Aubusson, (par des contacts directs avec Lyon et des relations avec la Haute-Corrèze, sur La Souterraine par Limoges); « Franc-Tireur » n'a en Creuse, qu'une existence éphémère. Le « mouvement du général Cochet », recrute chez les sous-officiers et officiers de réserve. Son principal représentant en Creuse, le jeune avocat René Nougès est arrêté en novembre 1941. Libéré, il reprend son travail clandestin et fin 1942, il rejoint avec ses fidèles le réseau Alliance, d'initiative française mais rattaché aux services secrets britanniques. Simultanément, des réseaux de la France Libre et du SOE (Britanniques) opèrent en France mais il est alors peu de traces de leurs activités en Creuse.

L'année 1942 est pour les uns et les autres une phase de recrutement et d'organisation, troublée par le retour de Laval avec le titre de Chef du Gouvernement et des pouvoirs jusqu'alors réservés au maréchal Pétain. Il institue la « Relève » (envoi en Allemagne de trois travailleurs contre le retour d'un prisonnier français.) A défaut de volontaires en nombre suffisant, on recrute des « volontaires désignés. » Le 4 septembre une loi « relative à l'utilisation et à l'orientation de la main d'œuvre » prélude au Service du Travail Obligatoire des jeunes, en Allemagne.

C'est aussi le temps les premières rafles de Juifs en zone non occupée, c'est à dire hors la présence des Allemands.. Le 26 août 1942, 91 sont arrêtés sur ordre de Vichy (Bousquet), regroupés à Boussac puis dirigés sur le camp de Nexon. 52 sont déportés vers Auschwitz par les convois 26 et 27. Le 1<sup>er</sup> septembre ce sont des enfants sous protection d'une organisation juive qui sont appelés à rejoindre, aux fins de déportation, leurs parents internés au camp de Rivesaltes. Ils pourront être sauvés (sauf un), mais un peu plus tard, en février 1943, 80 adultes seront arrêtés en Creuse sur ordre français et déportés. En 1943 et 1944, une trentaine d'autres, seront arrêtés par les Allemands et déportés. Sur un total de 164, dont 19 enfants, trois seulement reviendront. Le taux de déportation des Juifs réfugiés en Creuse est très inférieur à la moyenne nationale (6 % contre 25 %.) Il traduit le comportement honorable du monde rural creusois.

Entre temps, la guerre se poursuit. Les Britanniques, ont été rejoints par les unités des différents pays qui ont refusé l'Armistice, inclus la France Libre. Le 22 juin 1941, l'Allemagne hitlérienne a attaqué l'Union Soviétique et de violents combats se déroulent sur un front de près de 2 000 km. En décembre 1941, après l'attaque japonaise sur Pearl Harbour, les États-Unis sont entrés dans la guerre. Le 8 décembre 1942 une armée américaine débarque en Afrique du Nord et le 11 les Allemands envahissent la zone sud de la France, en violation des conditions de l'Armistice. En URSS, se déroule depuis septembre la gigantesque bataille de Stalingrad qui aboutira, le 2 février 1943, à la capitulation d'une importante armée allemande.

#### **4 – LE MONDE RURAL CREUSOIS SOUS L'OCCUPATION ET DANS LA RESISTANCE. (11 NOVEMBRE 1942 AU 25 AOUT 1944)**

La Creuse ne présente que peu d'intérêt pour les Allemands : pas de grande ville, pas d'usines importantes, peu de grandes voies de communication, etc. L'occupation du département sera donc très limitée : un État-major de liaison (N° 896) rattaché d'abord à Limoges puis à Clermont-Ferrand, (cantonné à l'hôtel Saint François), assisté d'un élément de Feldgendarmerie cantonné à l'hôtel Auclair, soit une cinquantaine d'hommes pour Guéret ; un autre élément de Feldgendarmerie à Aubusson et à la Souterraine un mini-groupe de protection pour les 3 techniciens affectés au contrôle du « Centre d'ampli-

fication des lignes téléphoniques souterraines à grande distance. » Tous, ainsi que les forces dites de Sécurité stationnées dans les villes importantes, relèvent du MBF, c'est à dire des forces d'occupation en France. Les grandes unités dont certaines séjourneront au camp de La Courtine dépendent, de l'OBW (Haut commandement allemand à l'Ouest.) Début 1944, une de ces unités jouera un rôle important dans l'arrestation et la déportation de nombreux résistants aubussonnais.

L'occupation de la zone sud a eu pour conséquences le sabordage de la flotte française de Toulon. En Afrique du Nord, l'autorité française passe successivement aux mains de l'amiral Darlan puis, après son assassinat, entre celles du général Giraud qui se réclame de Pétain, et enfin, entre celles du général de Gaulle. Les forces armées françaises stationnées en AFN et celles levées sur place se joignent aux Américains pour combattre les Allemands débarqués en Tunisie et ceux se repliant de Libye sous la pression de l'armée britannique et des unités des Forces Françaises Libres. Les dernières forces ennemies capitulent en mai 1943 et l'Afrique est définitivement libérée

En France, désormais totalement occupée, le Front National, couvre l'ensemble du territoire et forme, dès 1942, les Francs-Tireurs et Partisans (FTP), comprenant « maquisards » et des « légaux », lesquels vivent en principe dans leur foyer et interviennent dans certaines opérations.

Les trois mouvements non-communistes de zone sud fusionnent en Janvier 1943, à l'initiative de Jean Moulin, (délégué du général de Gaulle en France), pour former les Mouvements Unis de Résistance (MUR.). Leurs formations militaires, constituent l'Armée Secrète, initialement appelée à intervenir au moment du débarquement allié, et le « Service Maquis », pour regrouper les différentes unités clandestines constituées ou en cours de formation. En avril 1944, l'ensemble des unités opérationnelles sont regroupées au sein des Corps Francs de la Libération (CFL) et passent sous l'autorité du général Koenig, lequel relève du commandement interallié. Ultérieurement toutes les forces de la Résistance : FTP, CFL-AS, ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) sont associées dans les FFI. Les armes sont fournies, tardivement, par les Alliés. Au 1<sup>er</sup> janvier 1943, il n'y a en France que très peu d'armes parachutées, et aucune en Creuse.

La loi du 16 février 1943 « *portant institution du service du Travail Obligatoire* » mobilise les jeunes de trois classes d'âge : 40-41-42, sans mention du lieu de travail (en

fait en Allemagne) et, comble d'hypocrisie, le décret d'application du même jour n'est pas plus explicite : « *Les affectations à un emploi utile aux besoins du pays seront notifiées aux intéressés. Cette notification, qui fixera le lieu d'emploi, vaudra comme bon de transport.* » C'est donc pour les besoins du pays (la France) que les jeunes doivent partir travailler en Allemagne ! Certains seront toutefois dirigés sur l'organisation Todt qui construit des fortifications sur nos côtes.

Les premiers Creusois convoqués les 6, 7, 8, 9 mars pour un départ les 11, 12, et 13 mars, souvent pris de court car la Résistance n'est pas suffisamment organisée pour les accueillir ou les aider, partent sous la contrainte. Le taux de départ initial dépasse 80 %. Il ne cessera de baisser, en Creuse comme ailleurs, ce qui conduit Laval à menacer, par une loi du 16 juin 1943, « *d'internement administratif et d'une amende administrative de 10 000 à 100 000 F, quiconque, y compris les membres de la famille de l'intéressé, aura sciemment hébergé, aidé ou assisté, par quelque moyen que ce soit, une personne qui s'est soustraite aux obligations des lois des 4 septembre 1942 et 16 février 1943, relatives au service du travail obligatoire.* »

La menace étant restée sans effet, il décrète un peu plus tard une sorte d'amnistie au profit des défaillants qui acceptent de travailler en France, dans les usines d'armement produisant pour l'Allemagne ou dans les services de l'organisation Todt. Cette mesure aura plus de succès que la précédente.

Les « défaillants » devenus ensuite « réfractaires » sont dépourvus de carte de travail, alors obligatoire, mais aussi de tickets d'alimentation, ce qui rend leur existence très précaire. Les jeunes agriculteurs sont parfois affectés sur place. Il n'est pas évident, au début, de cacher au sein du monde rural creusois, des réfractaires qu'il faut nourrir, souvent sans contre-partie et au risque des graves sanctions prévues. Néanmoins, nombre de paysans cacheront des jeunes, de leur propre initiative ou à la demande des organisations de Résistance. Ils accueilleront aussi nombre de réfractaires qui fuient les grandes villes où ils ne peuvent pas se cacher et moins encore assurer leur subsistance. Le STO sera le pourvoyeur des maquis.

Les premières armes parachutées en Creuse, par le SOE (britannique), sont reçues par les FTP, près de Naillat, fin avril 1943. Elles seront pour partie affectées à un premier maquis en formation, à Montautre, au nord-ouest de la Creuse, à la limite de la Haute Vienne. Les

explosifs servent aux premières opérations de sabotage sur la voie ferrée Paris-Limoges-Toulouse. D'autres petits groupes peu ou pas armés, issus des MUR, se forment, à peu près au même moment, dans le Bois du Thouraud, à l'initiative d'un mouvement de Résistance de zone Nord dont un responsable a des attaches à Sardent, dans les secteurs de Bonnat, de Bourganeuf et de La Courtine. Tous ces maquis ou embryons de maquis, quelle que soit l'organisation dont ils relèvent, dépendent des paysans, souvent assistés par des boulangers et bouchers, pour leur subsistance et dans une large mesure pour leur protection. Malgré la faiblesse de ses moyens, la Résistance les dédommage pour leurs fournitures. A défaut d'armement significatif, l'action de ces maquis, se limite, hors région de La Souterraine, à des actions modestes et à des intimidations de collaborateurs.

Les accords entre le gouvernement de Vichy et le MBF prévoient que les forces françaises dites du Maintien de l'Ordre doivent seules lutter contre les actions de la Résistance, mais, dès septembre 1943, trouvant les réactions françaises insuffisantes, les Allemands décident d'intervenir directement. Le 19 août, ce sont des unités de Vichy (GMR) qui attaquent à Montautre les FTP : 8 arrestations : six combattants déportés dont deux ne reviendront pas, mais aussi deux femmes qui aidaient les maquisards, condamnées à trois mois de prison. Le 7 septembre, ce sont les Allemands qui anéantissent le petit maquis du Bois du Thouraud, faisant 7 morts et 5 déportés dont les deux « ravitailleurs » qui ne reviendront pas. L'assistance des ruraux aux maquis connaît ses premières victimes.

Il y en aura d'autres, beaucoup d'autres. Il y aura aussi nombre de fermes brûlées pour avoir abrité ou aidé des maquis, et de nombreux résistants appartenant au monde rural subiront un sort tragique. Il est difficile de les citer tous, parfois de discerner les Creusois de souche de ceux qui sont venus se cacher dans des fermes creusoises et/ou combattre dans les maquis creusois. Il y a ceux qui habitent dans les villes mais sont souvent d'origine rurale et les jeunes réfugiés revenus du fait des circonstances dans la maison familiale. Il y a enfin, les immigrés d'origine étrangère qui vivent et travaillent au sein du monde rural. Nous nous limiterons à évoquer quelques cas significatifs. Par ordre chronologique :

Les premiers déportés creusois, membres du réseau Alliance, arrêtés en février 1943, appartenaient ou avaient des attaches avec le monde rural.



Les morts de Montautre (Commune de Saint Maurice La Souterraine) et du bois du Thouraud (Cne de Maisonnisses) étaient pour partie issus du monde rural creusois ou fixés en son sein. Ceux qui furent victimes des multiples arrestations et opérations conduites avant le débarquement, notamment Nouvelours (Cne de Grand Bourg) et La Bonnelle (Cne de La Souterraine) étaient des ruraux creusois ou des réfugiés intégrés au monde rural.

Les 7 victimes du 1er Régiment dit de France (aux ordres de Vichy), tombés le 28 mai à Saint Sébastien, étaient pour partie des ruraux creusois ou des immigrés vivant en milieu rural. L'artisan Victor Renaud, du réseau Alliance, livré le même jour à la Milice, condamné à mort par la Cour Martiale et exécuté, était d'origine bretonne mais marié avec une creusoise et fixé en milieu rural creusois. Avec lui mourront deux jeunes FTP, arrêtés à la Bonnelle.

Le 7 juin, au lendemain du débarquement, les unités qui attaquent Guéret et obtiennent la reddition de la garnison viennent de maquis constitués avec le concours de la population rurale, comprenant des Creusois d'origine, réfractaires ou non au STO, des émigrés revenus au pays et des immigrés français et étrangers vivant en milieu rural.

Le 9, les 31 morts de Combeauvert (Cne de Janailat) comme auparavant ceux de Montboucher, massacrés par une unité de la division Das Reich appartenaient pour la plupart au monde rural creusois, inclus quelques immigrés, français et étrangers.

Ceux qui, au cours de la seconde quinzaine de juillet furent victimes du « ratissage » du groupement Jesser, combattants et civils parfois arrêtés au hasard de rafles, tués ou faits prisonniers et déportés, étaient, là encore, des Creusois issus du monde rural et des immigrés vivant en milieu rural. Exemples significatifs concernant des non-combattants : le 17 juillet 1944, les troupes allemandes exécutent à Nadapeyrat, le maire de Soubrebost et trois autres villageois dont une femme, qui avaient entrepris de cacher des armes parachutées, la veille, près de Vidailat, une femme avait été tuée dans son champ. Durant cette période, de nombreuses opérations firent un grand nombre de victimes, tant dans les formations que parmi les civils..

Dans la phase terminale, de nombreux combats se déroulèrent encore en Creuse, sous forme d'embuscades, sur les routes empruntées par les troupes allemandes se repliant

vers l'Est, notamment sur l'axe Bourgneuf-Guéret-Montluçon, connu comme « la route des embuscades », jalonnée de stèles en hommage aux victimes.

Enfin, il nous faut avoir une pensée particulière pour les très nombreux déportés, résistants civils et combattants, parfois même étrangers à la Résistance, qui ont connu des souffrances inimaginables. Près de la moitié d'entre eux ne sont pas revenus.

Après la libération définitive de la Creuse, un nombre important de combattants creusois issus du monde rural, signèrent un engagement pour la durée de la guerre et partirent, en majorité sur le front de l'Atlantique (La Rochelle), mais aussi dans la 1<sup>ère</sup> armée française ou d'autres affectations. Et il y eut à nouveau des victimes.

Il n'a jamais été établi de liste de combattants distinguant les ruraux des autres Creusois, des émigrés revenus au pays pour les circonstances et des immigrés, français et étrangers, issus ou vivant au sein du monde rural Creusois. Il est toutefois une certitude : sans les ruraux et spécialement les paysans, il ne pouvait pas y avoir de maquis.

Ci-après, en annexe, d'autres exemples de personnes issues ou accueillies au sein du monde rural creusois, qui ont perdu la vie en diverses circonstances.

Ci-après, en complément, un certain nombre de monuments et stèles élevés en hommage à des résistants, tombés sur le sol creusois ou morts en déportation